



Après l'utilisation des gaz par les troupes allemandes, les troupes alliées réagissent d'abord de façon spontanée en urinant sur des tissus placés devant le nez et la bouche pour lutter contre les émanations de chlore, puis en utilisant des lunettes et des tampons imbibés fournis par l'armée
L'illustration 1915 - © Collection particulière / Sylvain Riandet

1915, la fin des illusions

L'année 1915 est celle des déconvenues sur le champ de bataille. La fixation du front entame le moral de ceux qui croyaient encore à une victoire rapide. La grande offensive de Champagne, en février et mars 1915, se solde par un échec. Celle d'Artois, entre mai et septembre, n'aura pas plus de succès.

Une brève lueur d'espoir vient pourtant redonner courage aux alliés lorsque l'Italie rentre dans le conflit le 23 mai 1915. A Langres, la nouvelle déchaîne des manifestations de joie et sur l'invitation de la Municipalité « TOUS LES ÉDIFICES PUBLICS, L'HÔTEL DE VILLE, LA SOUS-PRÉFECTURE ET DE NOMBREUSES HABITATIONS PRIVÉES SE SONT TROUVÉES COMME PAR ENCHANTEMENT GARNIS DE DRAPEAUX, FRANÇAIS, ANGLAIS, RUSSES, BELGES, ITALIENS, DE TOUS CEUX, EN UN MOT, QUI ARBORENT LES COULEURS DES NATIONS ALLIÉES CONTRE LA BARBARIE AUSTRO-ALLEMANDE. » (Le Spectateur, 30 mai 1915). Hélas, rapidement bloqués dans les Alpes, les italiens ne réussiront pas à percer avant 1917...

Deux événements vont cependant distinguer l'année 1915 dans le conflit : d'abord la bataille d'Ypres (22 avril 1915), et l'utilisation pour la première fois de gaz asphyxiant à base de chlore par les Allemands. Les premières réactions sont empreintes de naïveté et l'on peut lire dans le Spectateur du 30 avril l'interview d'un blessé racontant que « LEURS FAMEUSES BOMBES, ÇA N'A TUÉ PERSONNE ! ÇA N'A FAIT QU'ENDORMIR CEUX QUI ONT RESPIRÉ LA FUMÉE. ALORS LES BOCHES SONT ACCOURUS, ET NATURELLEMENT ONT MASSACRÉ TOUT CE QUI DORMAIT. » Bien vite le ton change et l'on parle d'un « RECOURS DÉLIBÉRÉ [...] À CETTE ATROCE MÉTHODE DE GUERRE. » Cependant, lorsque la même arme est utilisée côté français elle n'est « NULLEMENT CONTRAIRE AUX CONVENTIONS ADOPTÉES PAR LES NATIONS CIVILISÉES. »...

L'autre « révolution » concerne l'uniforme et plus particulièrement le remplacement du képi français traditionnel par un casque. Le képi qui fait partie de l'uniforme depuis 1829, au même titre que le pantalon rouge garance, est complètement inefficace pour protéger la tête des soldats. A partir de février 1915, l'Etat-major distribue des cervelières à porter sous le képi. Peu pratiques et inopérantes, elles sont utilisées comme ustensile de cuisine par les poilus... En mai 1915, l'armée décide de remplacer le képi par le casque Adrian ; les premières livraisons se font en septembre. Le 8 octobre 1915, Le Spectateur publie l'information selon laquelle le maréchal des logis Benoist – langrois d'origine – « A ÉTÉ LITTÉRALEMENT

COUVERT D'ÉCLATS D'OBUS À LA TÊTE ET AUX BRAS ET N'A DÛ SON SALUT QU'À SON NOUVEAU CASQUE. » L'armée française entre enfin dans la guerre moderne, laissant aux nostalgiques les regrets du passé : « LE KÉPI APRÈS LE PANTALON ROUGE !... ON NE RECONNAÎTRA PLUS NOTRE TROUPIER. LE PIOUSIOU TRADITIONNEL ET GLORIEUX ! » (Le Spectateur 23 mai 1915)

A Langres, 1915 commence avec une visite officielle peu commune : le Prince de Galles, héritier du trône d'Angleterre, entame une tournée en France pour se rendre sur le front. Son parcours le conduit à Langres le 15 janvier. D'après le Spectateur du 19 janvier il « A DÉJEUNÉ À L'HÔTEL DE L'EUROPE, DE FORT BON APPÉTIT, NOUS DIT-ON, CE QUI EST UN HOMMAGE PRÉCIEUX À LA RÉPUTATION DU VIEIL HÔTEL LANGROIS, OÙ IL A REÇU LA VISITE D'OFFICIERS SUPÉRIEURS DE LA GARNISON. » Son voyage le conduit ensuite à Nancy d'où il rejoint le front.

Le début de l'année est également marqué par la mort accidentelle de l'aviateur Laporte avec son biplan. Il avait commencé sa carrière militaire au 21^e Régiment d'Infanterie à Langres avant d'étudier l'aviation. Il était revenu à de nombreuses reprises avec son aéroplane, notamment à l'occasion de la fête d'aviation du 26 juillet 1914.

La guerre touche également deux personnalités bien connues à Langres. D'abord Jean Du Breuil de Saint-Germain, tué sur le front le 22 février 1915 près d'Arras. Ensuite Mérovak, de son vrai nom Gabriel Robuchon, artiste autoproclamé « l'homme des cathédrales » qui est capturé à Metz et emmené avec son épouse au camp de concentration de Hanovre. De passage à Langres avant guerre pour une série de conférences d'histoire de l'art, il reviendra y habiter vers 1930 et y mourra en 1955.

Autre événement local d'importance, la mobilisation du maire M. Viennot appelé au commandement d'un Régiment Territorial d'Infanterie. A 57 ans passés, il est envoyé sur le front avec son régiment. Il est accompagné à la gare par les autorités civiles et militaires, ainsi que par l'ensemble du personnel de l'Hôtel de Ville. Son premier adjoint, M. Gagnot, puis M. Reboursset remplirent les fonctions de maire jusqu'à sa démobilisation au début de l'année 1919.



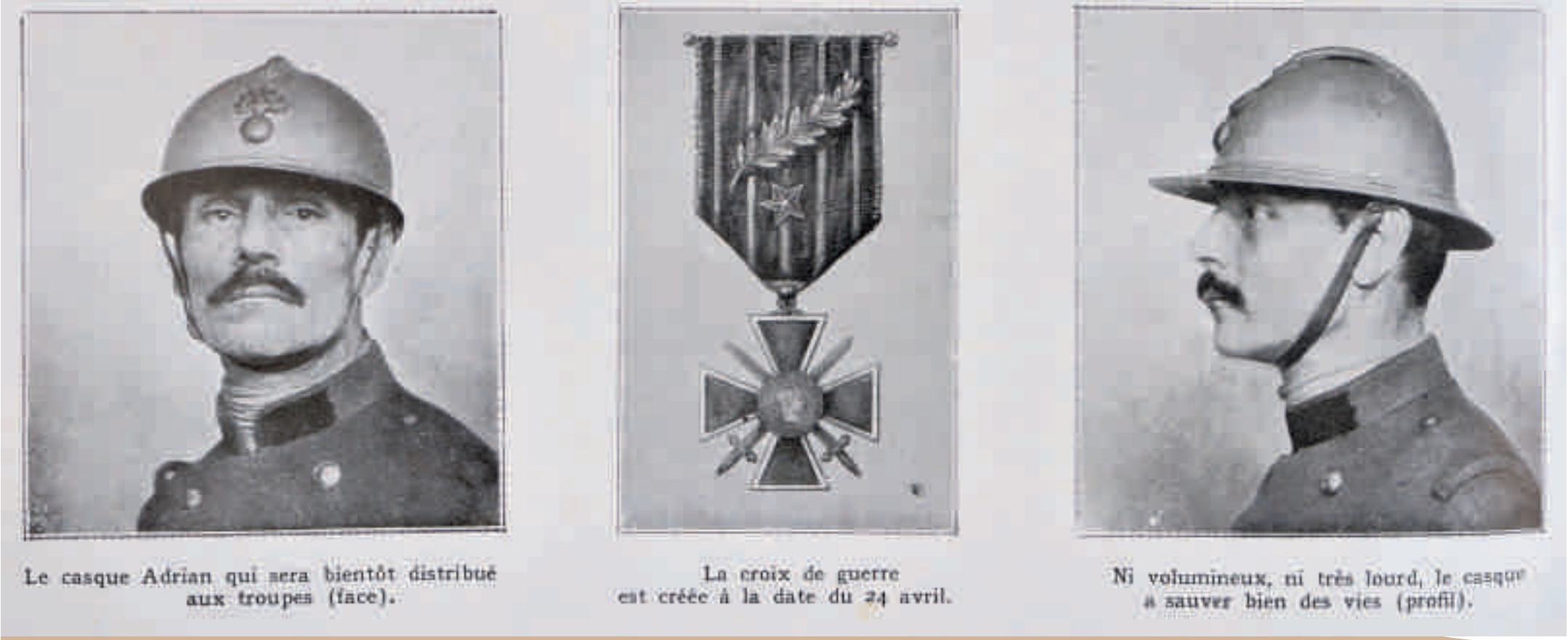
Edward VIII, Prince de Galles, en uniforme de grenadiers de la garde - 1914
© Agence Rol / Bnf



Victor Viennot, maire de Langres de 1911 à 1919
© Collection Ville de Langres

Présentation de deux créations militaires de l'année 1915 : le casque Adrian et la Croix de Guerre

L'illustration 1915 - © Collection particulière / Sylvain Riandet



Le casque Adrian qui sera bientôt distribué aux troupes (face).

La croix de guerre est créée à la date du 24 avril.

Ni volumineux, ni très lourd, le casque à sauver bien des vies (profil).

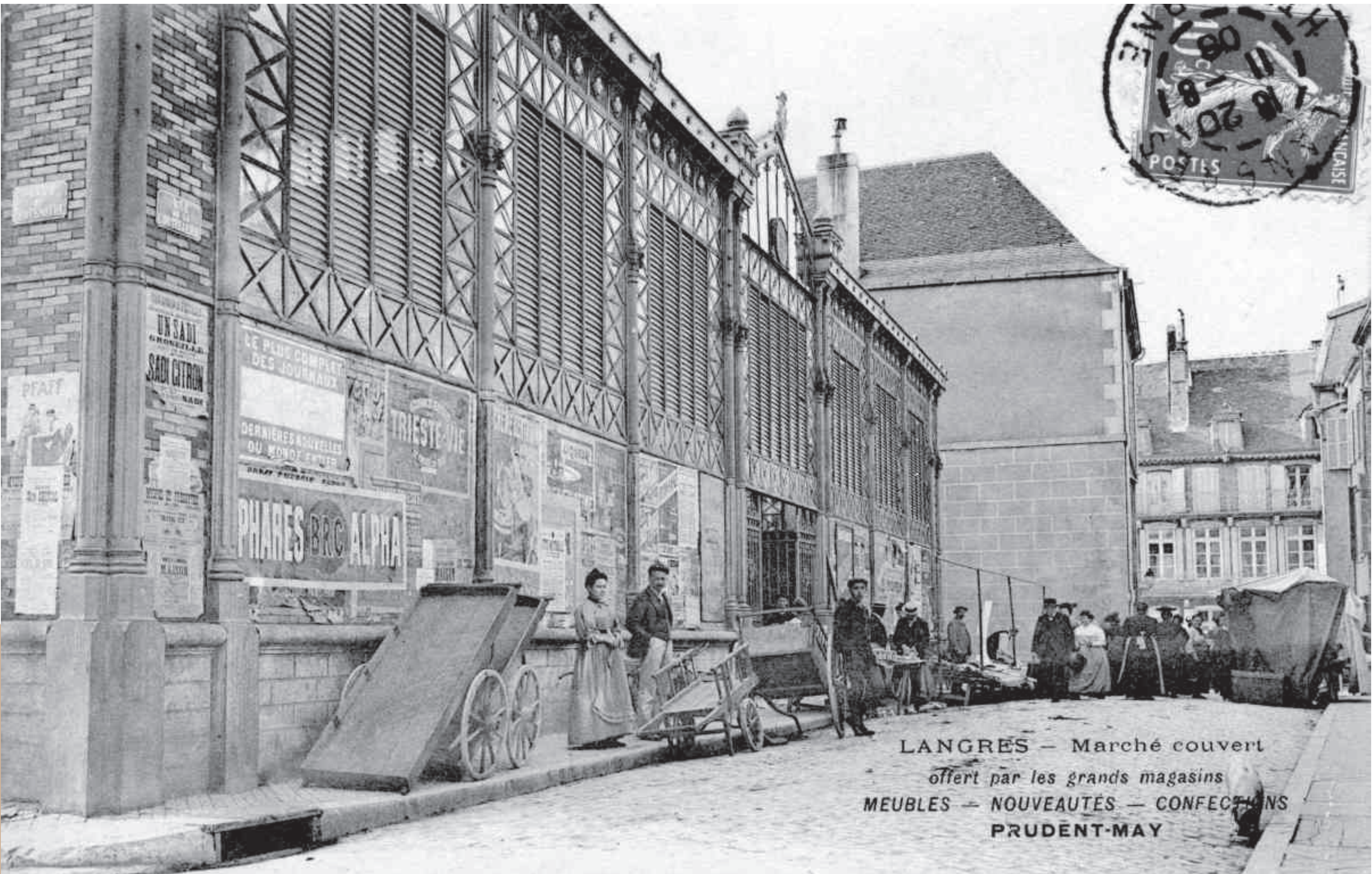


Des nouvelles du front ?

En tant que ville de l’arrière proche du front, Langres assiste au premier rang aux conséquences humaines des batailles. Les hôpitaux de la ville accueillent les nombreux blessés qui arrivent par camion ou par train. Certains ne font que passer et continuent leur route vers l’arrière. Ainsi le 10 octobre 1915, l’instituteur de l’école de filles du Boulevard de la République (actuel Boulevard de Lattre de Tassigny) note dans son carnet : « IL EST PASSÉ EN GARE PLUSIEURS TRAINS DE BLESSÉS. ON LEUR A DISTRIBUÉ TABAC, CIGARETTES, CHOCOLAT, ETC... - « NOUS LES TENONS, NOUS LES AURONS ! » RÉPÉTAIENT-ILS À CEUX QUI LES INTERROGEAIENT. »

Malgré la présence de nombreux blessés dans les hôpitaux, les seules nouvelles du front qui transpirent dans la presse sont celles des communiqués officiels de l’armée. Jusqu’au mois d’août 1915 où des permissionnaires sont de retour à Langres. C’est l’occasion pour Le Spectateur de publier un article qui dépeint des soldats évoquant « EN TERMES JOYEUX » les boues de l’Yser, les marais de la Woëvre, les boyaux crayeux de la Champagne et les noirs labyrinthes de l’Artois. Le journaliste rapporte un dialogue entre soldats qui se termine ainsi : « - VIVEMENT LA FUITE, POUR QUE L’ON PUISSE DORMIR UN PEU... IL N’Y A PAS MOYEN DE FERMER L’ŒIL DANS UN LIT. - TU N’AS QU’À TE METTRE DANS LA RUELLE. TU TE FIGURERAS ÊTRE DANS LA TRANCHÉE. » Le courage (l’inconscience ?) des hommes est tel que « LA PERSPECTIVE DE SE RETROUVER DANS QUELQUES JOURS DANS LA FOURNAISE NE LES ATTRISTE PAS PLUS – ET PEUT-ÊTRE MOINS – QUE S’ILS REGAGNAIENT LA CASERNE, APRÈS UN CONGÉ DE PÂQUES, EN TEMPS DE PAIX. » Fanfaronnades de soldat ? Manipulation de la part du journaliste... ou consignes de l’Etat-Major pour remonter le moral de l’arrière ?

Au mois de novembre, une deuxième vague de permissionnaires arrive à Langres. Le journaliste note cette fois que les hommes « ÉTAIENT FACILEMENT RECONNAISSABLES À LEURS VÊTEMENTS FRIPÉS ET AUX COULEURS PASSÉES », séquelles de la bataille d’Artois qui dure depuis septembre. Il en profite pour relayer la propagande anti allemande, mettant ces mots dans la bouche des soldats : « CES BAVAROIS SONT DES ESPÈCES DE BRUTES ININTELLIGENTES ET MÉCHANTES COMME DES ÂNES ROUGES. AVEC EUX, COMME AVEC LES PRUSSIENS, RIEN À FAIRE, IL FAUT LES TUER POUR EN AVOIR RAISON. [...] QUANT AUX SAXONS, ILS PARAISSENT PLUS CIVILISÉS ET D’UN CARACTÈRE PLUS CHEVALERESQUE, SI TANT QU’UN ALLEMAND, MÊME SAXON, PUISSE ÊTRE CHEVALERESQUE. »



Entrée du Marché couvert de Langres, rue de la Coutellerie - vers 1900
© Langres, Bibliothèque Marcel-Arland

Beaucoup de nouvelles de la guerre étaient discutées au marché couvert lieu d’échanges et de discussion.

Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre

Boulangers à la Manutention de la citadelle - 1911-1913
© Collection particulière

En cas de conflit, la citadelle pouvait accumuler des réserves pour nourrir 18000 hommes pendant 6 mois. Le pain, aliment essentiel de la ration du soldat, était fabriqué dans la boulangerie de la Manutention.



Dans ses carnets rédigés pendant la guerre, l’instituteur de l’école de filles de la place de l’Abbé Cordier note : « EN OCTOBRE 1915, LES DENRÉES SE FONT RARES, IL EST DIFFICILE DE TROUVER DU VIN, DU SUCRE, DU PÉTROLE, DU BEURRE. EN NOVEMBRE 1915, LE CHARBON COMMENCE À MANQUER. LE CALORIFÈRE DE L’HÔTEL DE VILLE NE MARCHE PAS. EN DÉCEMBRE, LA VIE AUGMENTE ENCORE [...] LES BOULANGERS ÉTANT MOBILISÉS, ON A DU MAL À TROUVER DU PAIN. »

Ces restrictions ont un impact sur le bon fonctionnement de la cité. La Crémaillère n’échappe pas à la règle. Beaucoup (trop ?) utilisée au début du conflit, notamment par les familles venues voir des soldats mobilisés ou soignés à Langres, elle est bientôt arrêtée faute de combustible mais aussi en raison de pannes techniques. Finalement, après de nombreux arrêts en 1915, un service de voitures vient la suppléer à partir du 18 décembre.



La Crémaillère de Langres à proximité de l'allée des Marronniers - vers 1900
© Collection particulière
Inaugurée le 6 novembre 1887, la Crémaillère est déjà fatiguée au début du conflit.

Mais ce qui défraie les chroniques locales touche à la fabrication du pain. Dès le mois d’août, certaines boulangeries sont fermées pour cause de mobilisation de leurs propriétaires. Afin de résoudre ce problème, la municipalité et le Sous-Préfet font appel à l’armée pour mettre à disposition des garçons boulangers du service auxiliaire. Devant le refus manifesté par les boulangers d’utiliser cette main-d’œuvre, le maire demande d’urgence à l’autorité militaire de livrer le complément de pain pour la population

Le 25 août Le Spectateur publie une annonce de la mairie demandant des garçons boulangers pour la ville, afin de se prémunir d’une nouvelle mésaventure. Précaution bien inutile puisque le 20 octobre une nouvelle crise du pain est mentionnée dans la presse. Les auxiliaires mis à disposition par l’autorité militaire ayant été retirés, les boulangers de la ville ont annoncé ne pas pouvoir subvenir aux besoins de la population. Une fois de plus, la municipalité fait appel à l’intendance militaire pour fournir le pain nécessaire, vendu en mairie.



Bâtiments de la manutention - © Ville de Langres, Sylvain Riandet
Avec environ 10000 m² d’espace de stockage, la Manutention est identifiable avec sa cheminée en pierre visible dans sa partie haute depuis la route.

Le problème refait surface au début du mois de décembre. La mobilisation de certains ouvriers oblige à nouveau les boulangers à cesser leur activité. Le journal soumet une solution : « IL SUFFIRAIT DE METTRE À LA DISPOSITION DES BOULANGERS, QUAND ILS EN ONT BESOIN, DES OUVRIERS DE LA MANUTENTION. M. L’INTENDANT MILITAIRE A DÉCLARÉ À PLUSIEURS REPRISES À LA MUNICIPALITÉ QUE CELA N’OFFRAIT AUCUN INCONVÉNIENT ET QUE QUELQUES OUVRIERS EN MOINS À LA MANUTENTION N’ENTRAVERAIENT EN RIEN LA FABRICATION DU PAIN DE TROUPE. » C’est effectivement de cette façon que la crise se résout quelques jours plus tard. Sans plagier le vieil adage, dans cette histoire l’armée prend d’une main ce qu’elle redonne de l’autre...

Une guerre qui coûte cher

Pour financer le conflit, le pays a recours à l’emprunt. Les français sont sollicités pour acheter des bons de la défense nationale. Les Langrois peuvent en acquérir auprès du receveur des Domaines au 11, rue Château-du-Mont. Ils peuvent également participer à l’effort de guerre à travers « l’emprunt de la Victoire ». Lancé en novembre 1915, celui-ci rapporte 12 millions dans l’arrondissement de Langres, dont 5 rien que pour la ville.



Affiches pour l’Emprunt de la Victoire - © Agence Meurisse / Bnf
Poulbot et d’autres artistes sont mis à contribution pour réaliser les affiches.

Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre



Les combats sur le front ont également un coût humain jusqu’alors inconnu. Langres, ville de casernement, vit au rythme des mobilisations des différentes classes (années prévues d’incorporation d’un homme appelé sous les drapeaux). L’animation de la cité oscille entre des périodes où les rues débordent de soldats et d’autres plus calmes lorsqu’ils partent.

Ces départs sont toujours partagés entre la fête et le déchirement. L’instituteur de l’école de l’Abbé-Cordier raconte dans ses carnets : « 2 DÉCEMBRE 1915. DÉPART DE 1100 RECRUES DE LA CLASSE 16. CHASSEURS DE DIFFÉRENTS BATAILLONS. UN DÉTACHEMENT DEVANT L’HÔTEL DE VILLE, UN AUTRE PART DE LA CASERNE CARTERET. [actuelle école Jeanne-Mance] LES FUSILS SONT ORNÉS DE PETITS DRAPEAUX, DE FLEURS. LE DÉPART EST ENTHOUSIASTE. LES SOLDATS CHANTENT LE CHANT DU DÉPART. LES CRIS DE « VIVE LA FRANCE » « C’EST NOUS QUI RAPPORTERONT LA VICTOIRE » SE FONT ENTENDRE. IL EST 6 HEURES. IL PLEUT. BEAUCOUP DE PERSONNES ASSISTENT AU DÉFILÉ. ON LES CONDUIT EN MUSIQUE. LE PUBLIC EST ÉMU. « PAUVRES ENFANTS » DISENT LES FEMMES. ILS DÉFILENT CEPENDANT CRÂNEMENT. NOS VŒUX LES ACCOMPAGNENT. ON LEUR CRIE « BONNE CHANCE ». ILS GAGNENT LANGRES-MARNE EN CHANTANT LA MARSEILLAISE. ON DOIT LES EMBARQUER À 7 HEURES. »

Le 5 septembre, Le Spectateur annonce le déclassement de Langres comme place forte. D’après le journal, elle « CONSERVERAIT, QUAND MÊME, SON IMPORTANCE COMME VILLE DE GARNISON. » Cependant, à la fin du mois d’octobre, le journal annonce que le déclassement a rendu les forts disponibles. Les soldats logés chez l’habitant vont y être casernés, ce qui correspond à environ 6000 hommes qui quittent Langres. Le journal rappelle que « PAR CE DÉPART, LES COMMERÇANTS VONT PERDRE UNE SOURCE DE PROFITS APPRÉCIABLES ET NOTRE VILLE, UNE PARTIE DE SON ANIMATION. »



Bâtiments de casernement des troupes dans le fort de Peigney © Sylvain Riandet, Ville de Langres

Pour faire face au manque d’hommes croissant, les femmes, même si elles ne participent pas aux combats, soutiennent de plus en plus l’effort de guerre. D’abord cantonnées à des travaux de couture dans l’habillement militaire, ou affectées au bon fonctionnement des hôpitaux (infirmières, lingères, cuisinières...), elles se voient confier de plus en plus des tâches administratives. « [...] DE NOMBREUSES JEUNES FILLES ENTRENT DANS LES BUREAUX, SURTOUT LES BUREAUX MILITAIRES. UN EXAMEN TRÈS FACILE DU RESTE A LIEU TOUS LES PREMIERS

MERCREDIS DU MOIS À L’HÔTEL DE VILLE. CELA COMMENCE EN 1915. PLUSIEURS DE MES ANCIENNES ÉLÈVES SONT ADMISES [...] ELLES SONT BIEN PAYÉES. DES FEMMES AUSSI TRAVAILLENT À LA SOUS-PRÉFECTURE, À L’HÔTEL DE VILLE, À LA RECETTE DES FINANCES ET UN PEU PARTOUT. ELLES REMPLACENT LES MOBILISÉS. IL Y EN A AUSSI DANS LES GARES. » (Ecole de filles – 3, place de l’Abbé-Cordier). Régulièrement, des annonces par voie de presse cherchent des femmes pour suppléer l’armée dans la fabrication de fournitures, comme matelas, traversins ou chaussettes...

Les œuvres caritatives

Le soutien aux troupes depuis l’arrière passe par la mise en place d’œuvres caritatives de guerre. Développées depuis le début du conflit, elles viennent compléter ce qu’organisent les hôpitaux, notamment les Dames Françaises de la Croix Rouge qui recueillent toute l’année des dons monétaires ou en nature à l’hôpital annexe n°202 (rue Gambetta) pour les soldats blessés. Elles accueillent à la fin du mois de novembre une matinée consacrée à la projection de film avec la participation du cinéma Pathé ouvert le 26 juin place Ziegler. Propice à ce genre de distraction, la fin de l’année et surtout la période de Noël favorise les divertissements organisés dans la plupart des hôpitaux (collège Diderot, hôpital annexe n°202, hôpital des Dominicaines rue de la Charité).

Programme du cinéma Pathé à son ouverture le 27 juin 1915 paru dans Le Spectateur © Langres, Bibliothèque Marcel-Arland

Dans un souci de charité, la première soirée du cinéma est organisée "AU PROFIT DES BLESSÉS DES HÔPITAUX" de Langres.

Le Cinéma Pathé

A LANGRES

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, le **CINÉMA PATHÉ** débute ce soir, par une représentation sensationnelle, donnée au profit des blessés des hôpitaux de notre ville.

Demain, dimanche, matinée à 2 h. et à 5 h. 1/2 ; représentation le soir, à 8 h. 1/2.

Donnons un aperçu du programme qui est des mieux composé :

SANS FAMILLE, le grand roman d'Hector Malot;

PATHÉ JOURNAL, avec les actualités sur a geurre.

ROME, grandiose manifestation.

Le glorieux « 75 ». — **Max Linder**

L’année 1915 est émaillée de nombreuses manifestations caritatives : Réunion artistique au profit des victimes de la guerre (24 janvier), La « Journée du 75 » (7 février), Gala de l’union des Artistes Français pour les blessés de l’aéronautique militaire (19 juin), Journée de l’Orphelinat des armées (20 juin), Distribution de bienfaisances au 14 juillet, Journée des Eprouvés de la Guerre (26 septembre), Œuvre du Tricot (hiver 1915), Concert de bienfaisance pour les prisonniers de l’arrondissement de Langres (24 octobre), Journée du poilu (fin décembre). Organisés par l’Etat ou par des personnes influentes, telle Mme Simoneau femme du Sous-Préfet, ces événements sont l’occasion de se montrer solidaire avec ceux qui se battent au front.

Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre



Le Foyer du soldat

En prise directe avec les hommes en garnison, le Foyer du Soldat, appelé aussi l’Abri du Soldat, fonctionne à Langres depuis le début de l’année 1915. Il est aménagé dans un immeuble de la rue Vauban appartenant à la Ville, anciennement occupé par la Société d’Agriculture. Son rôle consiste à fournir « AUX SOLDATS DES BOISSONS CHAUDES, TOUT CE QU’IL FAUT POUR ÉCRIRE, DES LIVRES, ET SURTOUT UN ASILE. CETTE ŒUVRE EST ENTRETENUE PAR DES GENS CHARITABLES. » (Ecole de filles – 3, place de l’Abbé-Cordier). Le Spectateur du 31 octobre stipule que « DES DAMES DU MEILLEUR MONDE, D’UN DÉVOUEMENT INLASSABLE, SE SONT CONSTITUÉES LEURS SERVANTES ET LEUR DISTRIBUENT DES BOISSONS HYGIÉNIQUES : THÉ OU LAIT PENDANT L’HIVER, BIÈRE, LIMONADE OU COCO PENDANT L’ÉTÉ. » Le foyer est ouvert de 17h à 20h et accueille quelques 150 soldats chaque soir en décembre 1915.

L’administration du foyer est assurée par le comité « Pour l’abri du soldat » dont la trésorière est Mme Couturier, professeur au Collège de jeunes filles. La structure fonctionne essentiellement grâce aux dons qui permettent de financer les services mis à disposition des soldats. Cependant, en juillet 1915, Mme Couturier interpelle le Conseil Municipal sur la dépense conséquente en gaz occasionnée par l’éclairage de la salle et le chauffage des boissons. Conscient de l’utilité d’une telle Œuvre, le Conseil Municipal décide de prendre en charge les 112,30 francs demandés et d’accorder la gratuité. A la fin de l’année, victime de son succès, le Foyer doit faire appel par voie de presse aux généreux donateurs.

Ces initiatives qui se développent dans tout le pays permettent aux soldats de conserver un lien social. Qui mieux qu’un « camarade » pour comprendre les souffrances endurées sur le champ de bataille, ou l’éloignement et la solitude ressentis lorsqu’on se trouve loin de ses proches ? Les Foyers du Soldat proposent également des divertissements, comme cette représentation artistique et littéraire organisée à l’occasion des fêtes de Noël 1915 mêlant numéros d’artistes et de soldats en garnison à Langres.

Le comité municipal des prisonniers de guerre de l’arrondissement de Langres

Une autre catégorie de combattant est bientôt prise en compte : les prisonniers de guerre. Le 18 septembre 1915, alors que le maire propose au conseil municipal de voter un crédit pour le comité de secours aux prisonniers de guerre haut-marnais basé à Chaumont, certains conseillers proposent la création d’un comité langrois. « L’ASSEMBLÉE SE RALLIANT À CETTE PROPOSITION, DÉCIDE LA CONSTITUTION D’UN COMITÉ LOCAL QUI PORTERA LE NOM DE : « COMITÉ DE SECOURS AUX PRISONNIERS DE GUERRE LANGROIS » ET QUI SERA COMPOSÉ DE LA MUNICIPALITÉ ET DE M. M. DENIZET, MARANGET ET HUGUES, CONSEILLERS MUNICIPAUX. » Un crédit de 500 francs est voté.

Le comité est dissous le 31 janvier 1919 par délibération du conseil municipal. C’est l’occasion pour les membres de faire le bilan de ces années de fonctionnement. L’objectif poursuivi est l’envoi de colis de vivres et de vêtements, sous vêtements et

chaussures aux prisonniers dans les camps allemands. Les prisonniers sont classés en trois catégories en fonction de leur situation familiale : les Nécessiteux, les Demi-nécessiteux et les Aisés. Chaque catégorie reçoit un nombre de colis différent.

Afin d’accueillir les familles et de confectionner les colis, une salle dans l’Hôtel de Ville est mise à la disposition du comité. Les familles sont ensuite invitées par voie de presse à se manifester lors des permanences du jeudi de 10h30 à 11h30. Le financement est basé sur les dons de particuliers. La Ville de Langres verse une subvention sur la période de fonctionnement égale à 1000 francs, et le Conseil Général de la Haute-Marne 3450 francs, ce qui peut paraître bien peu en regard des 25537,24 francs du budget total.

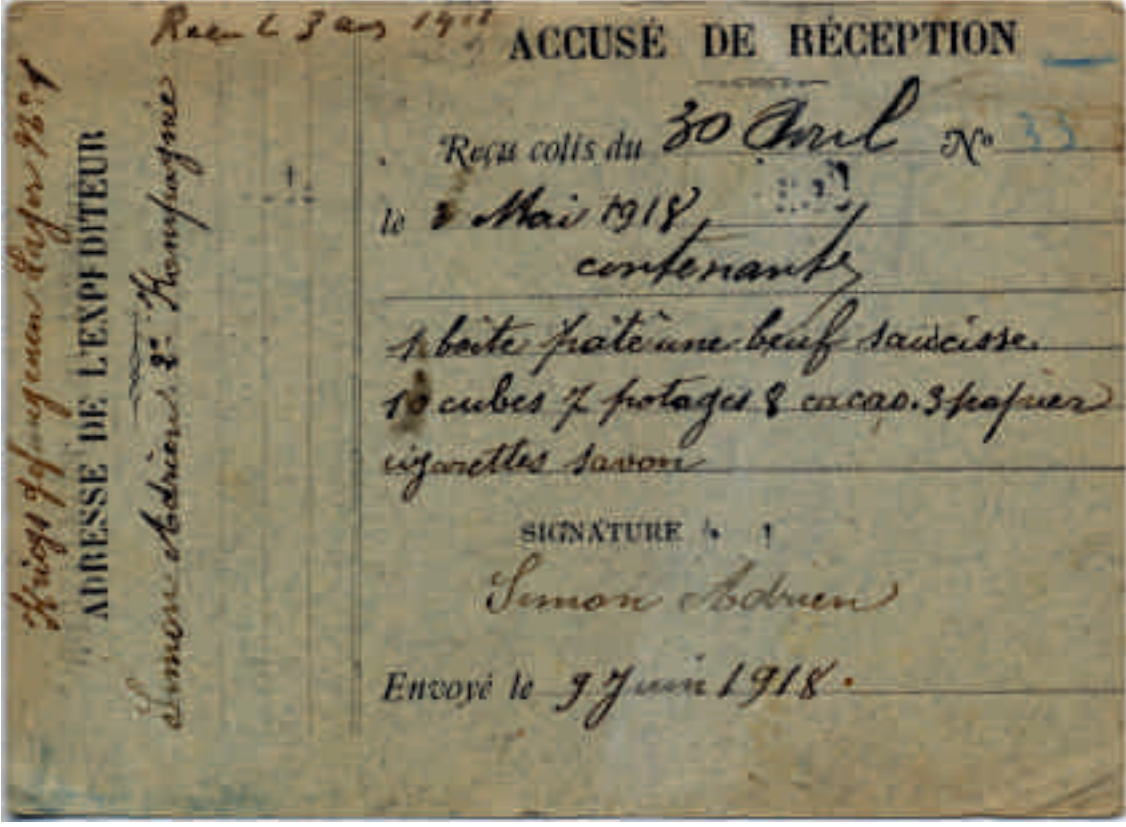
Comme le Foyer du soldat, ce comité repose sur l’implication des bénévoles. Lors de la dissolution, le secrétaire, M. Hugues, n’oublie pas de remercier les Dames Langroises qu’il ne nomme pas « POUR NE PAS BLESSER LEUR MODESTIE » ainsi que « MESSIEURS LES CURÉS DES DEUX PAROISSES SAINT-MARTIN ET SAINT-MAMMÉS QUI PAR LEUR APPEL CHALEUREUX AUX FIDÈLES, ONT AUGMENTÉ NOS RESSOURCES » et tous ceux qui ont participé à la confection des colis.

Du 1^{er} octobre 1915 au 1^{er} novembre 1918, 57 prisonniers langrois ont bénéficié de colis. Parmi eux, 33 Nécessiteux, 15 Demi-nécessiteux et 9 Aisés. En tout, 1607 colis de vivres et 192 de vêtements, chaussures, sous-vêtements et de linge leur ont été envoyés. Elargissant son rayon d’action à l’arrondissement de Langres, le comité a envoyé 53 colis à des prisonniers originaires des environs de Langres à la seule condition qu’ils soient payés par les familles et non par le comité langrois. Afin de s’assurer de la bonne réception des colis, ceux-ci étaient envoyés avec accusés de réception complétés et signés par les prisonniers.

Après l’Armistice, le comité continue à fonctionner auprès des prisonniers de retour de captivité : « LES PRISONNIERS LANGROIS NÉCESSITEUX ET DEMI-NÉCESSITEUX ONT REÇU CHACUN UN SECOURS EN ARGENT DE 21 FRANCS, UN COLIS DE VIVRES ET LES PLUS NÉCESSITEUX UN COLIS DE SOUS-VÊTEMENTS ET LINGE. »

A sa dissolution, le comité cède ses réserves de linge et de nourriture ainsi que 1273,14 francs au Bureau de Bienfaisance de la Ville de Langres. L’œuvre Départementale des Orphelins de la Guerre, basée à Chaumont, reçoit les 1000 francs restants.

Accusé de réception d’un colis envoyé à un prisonnier Langrois (recto-verso)
© Collection R. Espinasse



Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre

Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre



Jean du Breuil de Saint-Germain.
Guerre du Transvaal (1900-1901)
In memoriam, Jean du Breuil de Saint-Germain
© Musées de Langres, Sylvain Riandet

Jean Marie Thomas Moreau du Breuil de Saint-Germain

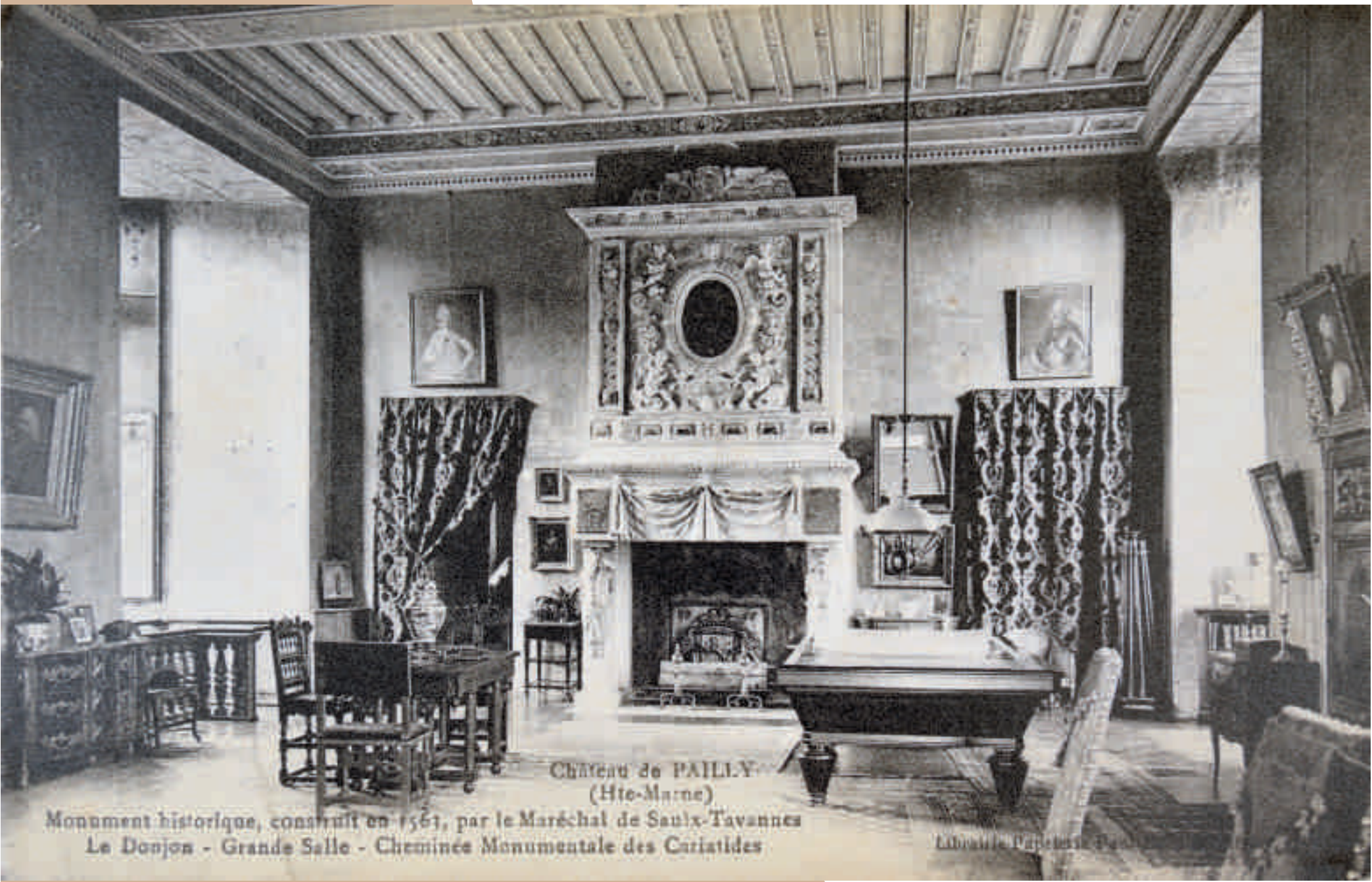
Il est très représentatif de sa classe sociale. Aîné d’une famille de noblesse rurale qui a formé une dynastie locale, il a d’abord choisi la voie classique de l’armée avant de s’orienter vers les études historiques et sociologiques où son engagement sur le féminisme et pour le vote des femmes sont tout à fait originaux pour son époque.



Hôtel du Breuil de Saint-Germain à Langres
© Langres, Bibliothèque Marcel-Ariand

Le milieu familial :

Descendant d’une vieille famille langroise, son arrière grand père Jean François Moreau du Breuil revenu d’émigration sous la Restauration, décide de se ré enraciner dans la région et de créer une « dynastie » locale. Pour cela il achète un hôtel particulier à Langres et le château du Pailly. Le projet aboutira pleinement avec son petit-fils, père de notre héros, Albert Moreau du Breuil de Saint-Germain qui, après une carrière administrative comme sous préfet de Sarrebourg et de chef de cabinet du ministre de l’intérieur, devient maire du Pailly, conseiller général du canton de Longeau et député de la Haute-Marne. Jean Marie Thomas est donc élevé dans un type de famille de notables assez classique à l’époque : riche, catholique, conservatrice et nationaliste.



Grand salon du château du Pailly
© Collection particulière

Né à Paris le 30 janvier 1873, il fait ses études au lycée Stanislas et intègre l’école militaire de Saint-Cyr. Pendant dix ans, il est un officier de dragons très apprécié de ses supérieurs. Mais il n’est pas fait pour la vie monotone de garnison et, au moment de la guerre des Boers, il donne sa démission et s’embarque pour l’Afrique rejoindre les volontaires français du colonel Villebois-Mareuil qui combattent les anglais. Arrivé après la mort de celui-ci, il se bat d’abord dans les rangs des volontaires français puis dans ceux des russes jusqu’à la reddition de Prétoria (31 mai 1902).

Avant de rentrer en France, il fait un grand voyage à Madagascar puis part ensuite pour le Pérou, le Chili la Colombie et l’Amérique centrale.

Revenu au pays, il s’adonne à l’étude de l’histoire et de la sociologie et se marie le 8 novembre 1904 avec Marie Denisson veuve de Richard Winslow. Le couple restera sans enfant.

Participant aux conférences Mollé et collaborateur occasionnel de l’Action Française, il fait part de son expérience sur l’Afrique et la guerre des Boers et réfléchit sur des sujets aussi divers que la séparation de l’Eglise et de l’Etat, la Démocratie, la loi des trois ans et sur le monopole de l’alcool en Indochine. Ses textes ont été réunis après sa mort dans un livre d’hommage. Dans ses écrits, il a les « à priori » d’un homme de son temps et de son milieu, convaincu de la supériorité européenne, antisémite et adversaire de la franc-maçonnerie mais on note quand même chez lui une capacité d’analyse et de réflexion qui lui permettent de nuancer les « réflexes conditionnés intellectuels » hérités de son éducation. Mais là où il est d’un modernisme étonnant, c’est dans son combat pour le vote des femmes et contre la misère sociale de celles-ci. Sa conférence du 13 mai 1911, « la misère sociale de la femme et le suffrage », est un modèle du genre et il conclut que pour commencer à lutter contre la misère des femmes au point de vue économique, social et intellectuel, il faut leur donner le droit de vote. Des phrases entières de cette conférence sont encore d’actualité.



Portrait de Jean du Breuil de Saint-Germain
In memoriam, Jean du Breuil de Saint-Germain
© Musées de Langres, Sylvain Riandet

Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre



Portrait de Jean du Breuil de Saint-Germain, Henri Royer - © Musées de Langres, Sylvain Riandet

A la déclaration de guerre, il est affecté en qualité de lieutenant au 13^e régiment de dragons et commence la campagne d’Artois. Il est tué le 22 juin 1915 à Rivière, à 8 kilomètres au sud ouest d’Arras (Pas-de-Calais). Le récit de sa mort est connu, rapporté en détails par un camarade de combat : « Vers 9 h 3/4, UNE FUSILLADE ASSEZ VIVE ÉCLATE PARTANT DU FOND DU RAVIN.... LE BRIGADIER ET DEUX HOMMES DE LA PATROUILLE SONT TOMBÉS BLESSÉS SUR LA PENTE DU RAVIN PRÈS DU RUISSEAU. DU BREUIL DIT : DONNEZ MOI UNE CARABINE J’Y VAIS. SUIVI D’UN SOUS OFFICIER ET DE DEUX HOMMES IL PART EN COURANT, SE BAISSANT À PEINE, DÉPASSE LE POSTE D’ÉCOUTE DESCEND LE TALUS VA JUSQU’À UN PETIT SENTIER QUI SE TROUVE À MI PENTE. À CE MOMENT LES ALLEMANDS TIRENT, UN HOMME TOMBE À COTÉ DE DU BREUIL EN DISANT : JE SUIS TOUCHÉ. LUI RÉPOND : MOI AUSSI. IL FAIT ENCORE DEUX PAS ET TOMBE. LA MORT A DU ÊTRE INSTANTANÉE. IL AVAIT REÇU TROIS OU QUATRE BALLEs, UNE EN PLEIN CŒUR, UNE AUTRE QUI LUI A BRISÉ L’ÉPAULE. LE SOUS OFFICIER ET L’HOMME VALIDE SONT RESTÉS AUPRÈS DE LUI ET ONT TIRÉ DANS LA DIRECTION DES SAULES OÙ ÉTAIENT PARTIS LES COUPS DE FUSIL ET QUELQUES HOMMES ONT PU VENIR AVEC UNE CIVIÈRE ET LE RAMENER. ON L’A ENTERRÉ DEUX JOURS APRÈS À BEAUMETZ ». Croix de guerre, cité à l’ordre de l’Armée, il est décoré de la Légion d’honneur à titre posthume.



Jean du Breuil de Saint-Germain, dans les tranchées (20 février 1915)
In memoriam, Jean du Breuil de Saint-Germain
© Musées de Langres, Sylvain Riandet

Après les honneurs militaires, il reçoit une reconnaissance pour son talent d’écrivain puisque l’Académie Française lui décerne dans sa séance du 20 juillet 1915 un prix Montyon pour la prose avec médaille d’or. A la fin de la guerre, il est inhumé dans le caveau familial du cimetière du Pailly (Haute-Marne).

Le nom de Jean du Breuil de Saint-Germain apparaît sur plusieurs monuments civils et religieux commémoratifs : les monuments aux Morts de Langres, du village du Pailly, celui religieux de la colline des Fourches à Langres, les plaques commémoratives de l’église Saint-Augustin à Paris, de l’église du Pailly, la plaque commémorative des écrivains au Panthéon et la plaque commémorative de la Société Historique et Archéologique de Langres (SHAL)



Tombe de la famille du Breuil de Saint-Germain au Pailly
© Musées de Langres, Arnaud Vaillant

Jean Moreau du Breuil de Saint-Germain et la SHAL

Jean Moreau du Breuil de Saint-Germain a été élu membre correspondant de la SHAL dans la séance du 11 novembre 1913, parrainé par le docteur Brocard. Si son passage dans la société a été de courte durée il a eu des retentissements posthumes importants. Le 20 octobre 1922, Mme Veuve Albert du Breuil de Saint-Germain et son fils Pierre proposent la création d’un prix portant le nom du lieutenant Jean du Breuil de Saint-Germain, doté de 5000 francs et « QUI RÉCOMPENSERAIT UN OUVRAGE ÉCRIT CONCERNANT L’ARRONDISSEMENT DE LANGRES OU COMPOSÉ PAR UNE PERSONNE ORIGINAIRe DE L’ARRONDISSEMENT OU Y RÉSIDANT, DANS LE DOMAINE HISTORIQUE , LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE OU MORAL ». Le 12 novembre 1922, jour de l’inauguration du monument aux morts le prix est officiellement créé.

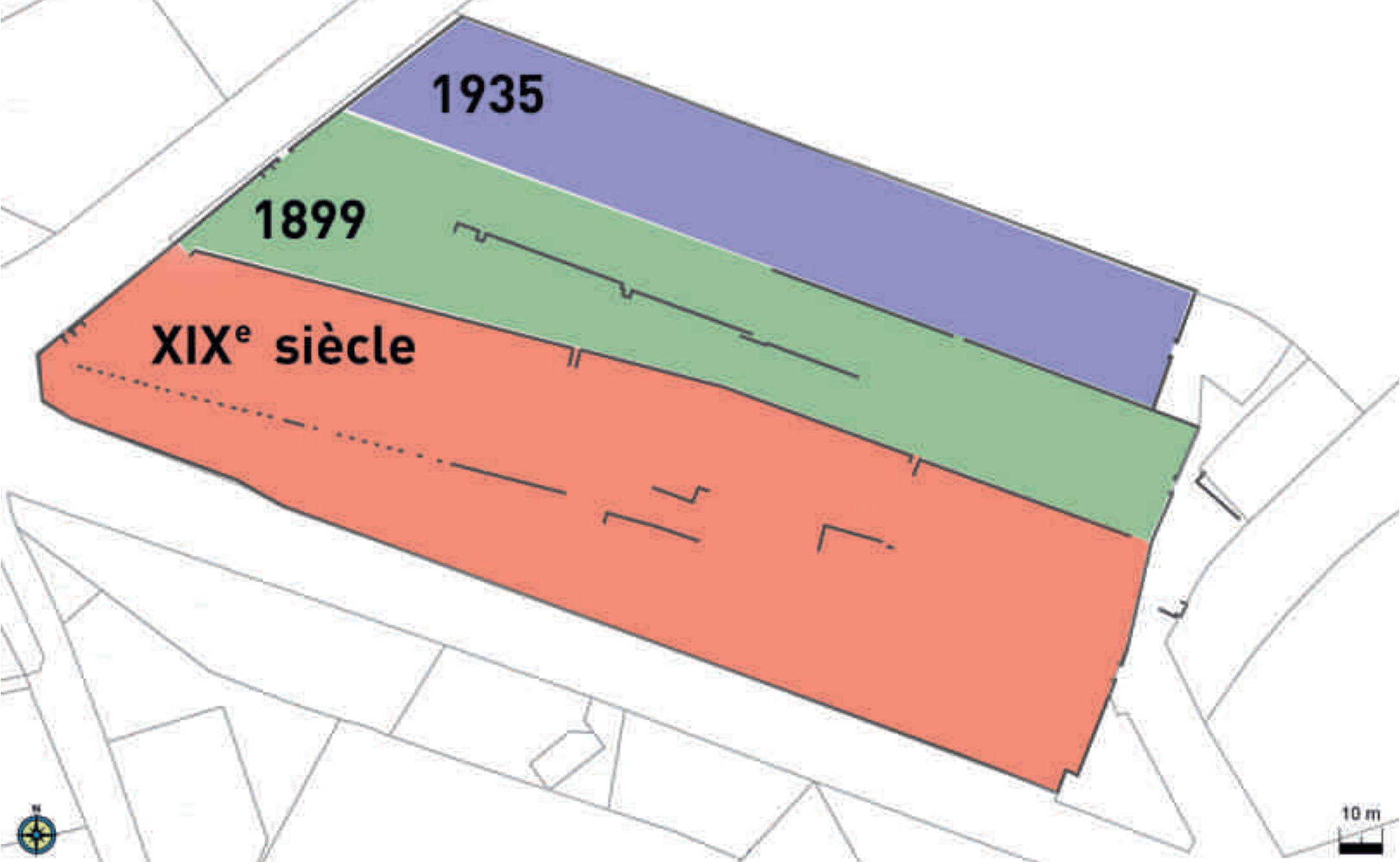
Puis le 31 octobre 1923 Mme Albert du Breuil de Saint-Germain donne à la SHAL son hôtel particulier de Langres pour en faire son musée. C’est ce bâtiment qui est maintenant la Maison des Lumières Denis Diderot, Musée de France, conformément aux vœux de la donatrice et en mémoire de la famille Moreau Du Breuil de Saint-Germain.



Vue de Langres en 1846 - Delàge
© Collection musée de Langres
Au premier plan, une vue du cimetière de la Collinière avant les agrandissements de 1857 et 1899.

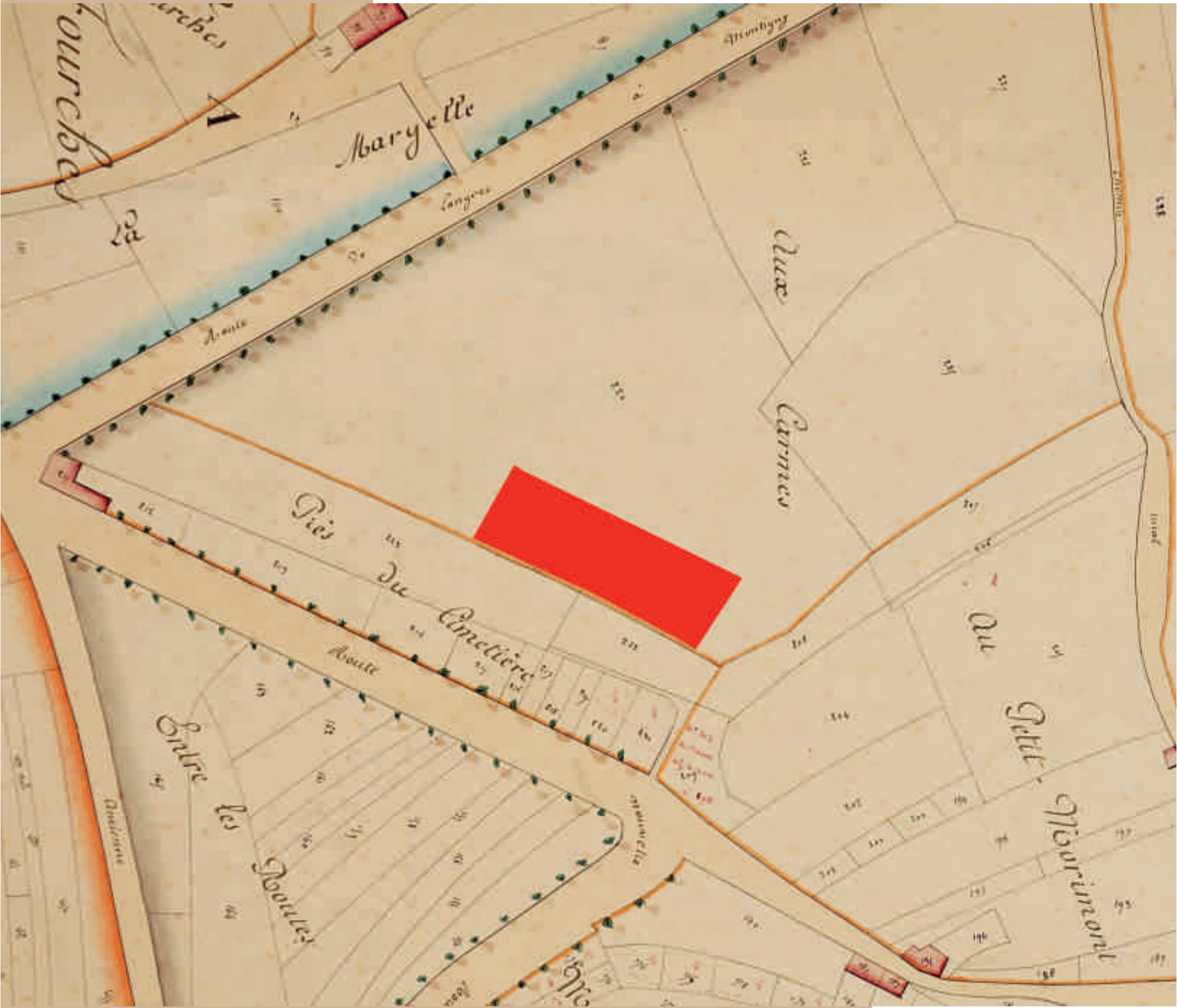
Le cimetière et la première guerre mondiale

Aménagé en 1796 à l’extérieur de la ville le long de la route de Paris, le cimetière de la Collinière a été agrandi à plusieurs reprises, dans les années 1840 et 1857. En 1897 le cimetière est devenu insuffisant et le conseil municipal décide d’acheter une portion de terrain contigüe de 90 ares détenue par l’Hospice de Langres. Les 4700 francs sont votés pour un paiement prévu le 1^{er} janvier 1899. Le 30 janvier, une délibération est prise pour financer la clôture d’un quart du terrain, opération prévue au mois de novembre. Cette partie portera longtemps le nom de « Nouveau Cimetière ».



Les tranches d'acquisition au cimetière de Langres
© Cadastre SIG

En 1914, au lendemain de la déclaration de guerre, la mort de plusieurs soldats sur le front et dans les hôpitaux de la ville nécessite la réorganisation de cet espace d’inhumation. Ainsi, le 17 avril 1915, le conseil municipal prend la décision de repousser les limites du cimetière « PAR SUITE DU NOMBRE ÉLEVÉ DES DÉCÈS SURVENUS DEPUIS LA MOBILISATION ». A cette fin, il est décidé de « PRENDRE POSSESSION D’UNE PARTIE DU TERRAIN ACHETÉ À CET EFFET [en 1899], DONT M. MAILFER PÉPINIÉRISTE EST ACTUELLEMENT LOCATAIRE, ET [de] CLORE CE TERRAIN PAR UN MUR EN MAÇONNERIE. »



En rouge, l'aménagement réalisé en 1915 pour agrandir le cimetière
© Cadastre musée de Langres / Photo S. Riandet, ville de Langres

Cet agrandissement est essentiel puisque dès le 19 novembre 1914 le Général Joffre interdit le transfert des corps de militaires dans la zone des armées. Or, Langres se trouve à l’intérieur de cette zone et est soumise à la même législation que les villes du front. Les nombreux décès de soldats qui ont lieu dans les hôpitaux de la ville multiplient les inhumations dans le cimetière. Le conseil décide au cours de la même séance de placer sur la tombe de chacun des militaires décédés une plaque émaillée « POUR PERMETTRE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES À LA VILLE DE LANGRES DE RETROUVER AU CIMETIÈRE LE LIEU DE SÉPULTURE DES MEMBRES DE LEURS FAMILLES MOBILISÉS, DÉCÉDÉS EN CETTE VILLE PENDANT LES HOSTILITÉS. »

Tout au long de l’année 1915, la Sous-préfecture autorise ponctuellement le transport des corps de soldats à l’intérieur du département. Cela permet d’inhumer dans leur commune d’origine les soldats haut-marnais décédés à l’hôpital de Langres. On dénombre 13 transports de corps de militaires de janvier à juin 1915, tous décédés dans les hôpitaux de Langres. Ensuite, l’interdiction semble être respectée puisque de 1916 à 1917 on constate l’absence de mouvements de corps de soldats.

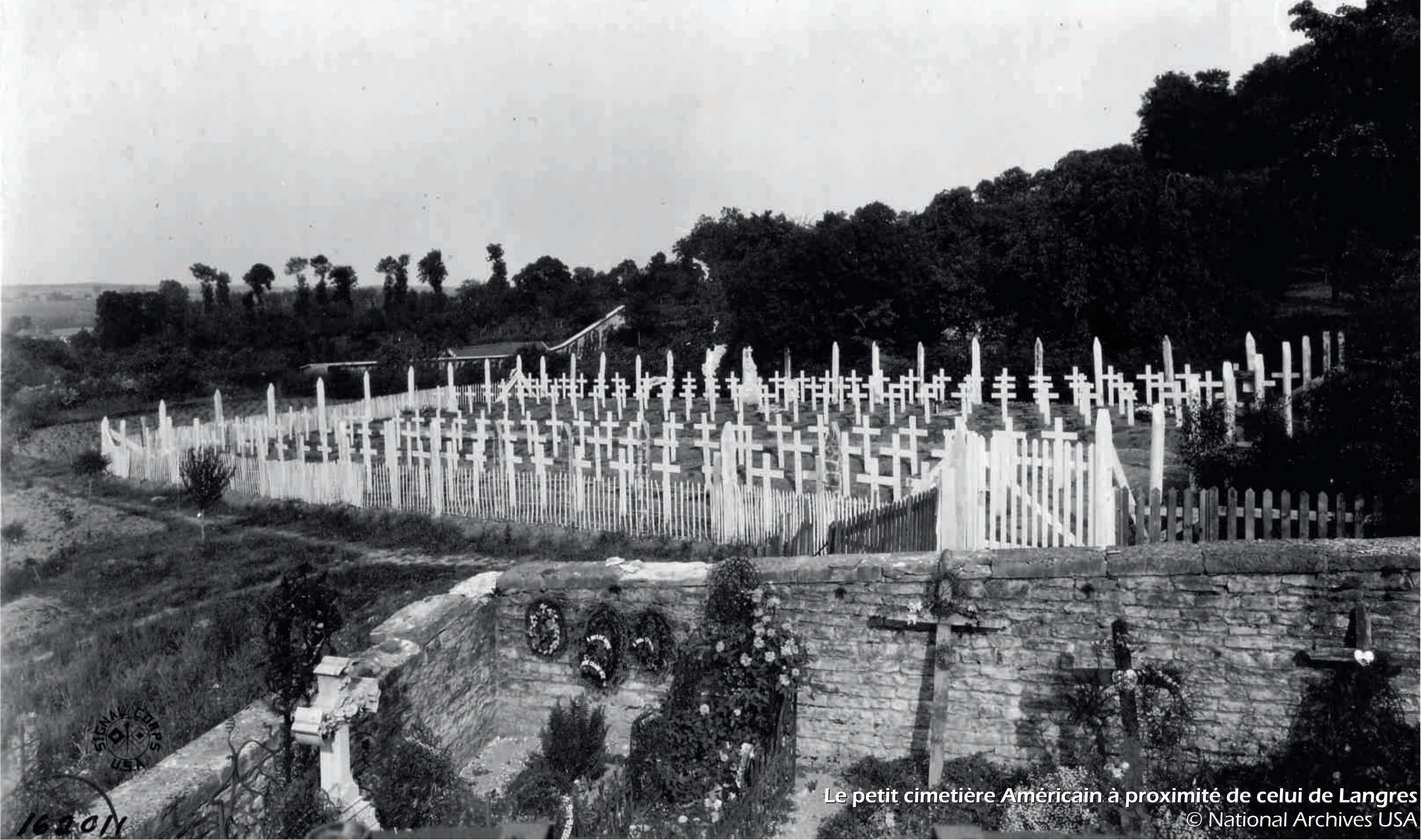
En 1916, la pression foncière de plus en plus forte contraint la ville à réaliser de nouveaux aménagements dans le cimetière. Une délibération du 2 mai autorise la construction d’un caveau municipal provisoire. En effet, afin de satisfaire au désir des familles étrangères à la ville de récupérer les corps de leurs défunts à la fin du conflit, la municipalité avait autorisé « LE DÉPÔT PROVISOIRE DES CORPS AU CAVEAU MUNICIPAL DU CIMETIÈRE, QUI, PAR SUITE, SE TROUVE AUJOURD’HUI COMPLÈTEMENT OCCUPÉ. » L’architecte voyer de la ville propose donc un projet pour 2074,71 francs.

L'instituteur de l'Ecole de Filles de la place de l'Abbé Cordier note dans ses carnets rédigés au fil du conflit : « IL EST DÉCÉDÉ BEAUCOUP DE SOLDATS ICI PENDANT LA GUERRE. ON LEUR FAIT DE BEAUX ENTERREMENTS. LE CERCUEIL EST RECOUVERT D'UN DRAP TRICOLEUR. IL Y A DES FAISCEAUX DE DRAPEAUX AUX QUATRE COINS DU CORBILLARD. DES SOLDATS ENTOURENT LE CERCUEIL, PORTANT LEUR FUSIL EN BERNE. SUR LE PASSAGE, BIEN DES YEUX SE MOUILLENT, ON ÉCHANGE DES PAROLES APITOYÉES. DES SIDIS SONT MORTS AUSSI. ON PORTE LE CORPS, SIMPLEMENT ENROULÉ DANS UN DRAP, SUR UN BRANCARD ET TOUS LES CAMARADES CHANTENT UNE MÉLOPÉE LUGUBRE. »

Le jour de la Toussaint, en 1915, est l'occasion de rendre hommage aux soldats inhumés à Langres. Dans son Ephéméride du 28 octobre, le journal En Avant annonce le programme : « DIMANCHE, À 14 HEURES, DE LA PLACE DIDEROT PARTIRA UN CORTÈGE PORTANT AU CIMETIÈRE SUR LA TOMBE DE NOS SOLDATS UNE COURONNE OFFERTE PAR LA SOCIÉTÉ DU SOUVENIR FRANÇAIS. [...] ILS SONT UNE CENTAINE DEPUIS LA MOBILISATION ET DANS LEURS TOMBES FRATERNELLES, À LA MODESTE CROIX NOIRE UNIFORME, RANGÉES EN LIGNE À L'ORDONNANCE, ILS SEMBLANT ATTENDRE, L'ARME AU PIED, LE JOUR DU GRAND RÉVEIL. »

Laissez-vous raconter 14-18 : Langres en guerre

Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre



Le petit cimetière Américain à proximité de celui de Langres
© National Archives USA

Les cimetières américains

A partir de novembre 1917, l’armée américaine décide d’implanter à Langres des écoles militaires et des hôpitaux. Très prévoyante, l’administration militaire américaine souhaite regrouper les corps de ses soldats dans des cimetières spécifiques afin de favoriser le recueillement des familles qui viendraient en France une fois la guerre terminée. Si certaines communes intègrent un carré militaire américain dans leur cimetière, l’armée américaine préfère toutefois acquérir les parcelles auprès des communes et parfois des particuliers.

A Langres, le 14 novembre 1917, le conseil municipal donne un avis favorable pour la cession à l’Etat Français d’un terrain appartenant à la Commission Administrative des Hospices de Langres. La parcelle de six cent mètres carrés, « SISE LIEU DIT « AUX CARMES » », se trouve dans le prolongement du cimetière de la Collinière. La vente s’effectue « MOYENNANT LE PRIX DE HUIT MILLE FRANCS L’HECTARE, - TERRAIN DEVANT SERVIR À L’INSTALLATION D’UN CIMETIÈRE À AFFECTER À L’ARMÉE AMÉRICAINE. ». La parcelle occupée par le cimetière américain est encore visible sur le cadastre actuel.



La parcelle entourée en jaune correspond au terrain dévolu au cimetière américain (voir photo en haut de panneau).
© Cadastre SIG / IGN

Moins d’un an plus tard, le 7 octobre 1918, une nouvelle délibération est prise pour l’« AMÉNAGEMENT D’UN CIMETIÈRE AMÉRICAIN AUX FRANCHISES ». Sur demande du Général Ragueneau, chef de la mission française auprès de l’Armée américaine, le Sous-Préfet demande au conseil municipal « LA CRÉATION D’UN CIMETIÈRE AMÉRICAIN AU FAUBOURG DES FRANCHISES, TERRITOIRE DE LANGRES, À PROXIMITÉ DE L’HÔPITAL EN CONSTRUCTION, CELUI DÉJÀ INSTALLÉ PRÈS DU CIMETIÈRE COMMUNAL ÉTANT INSUFFISANT. »



Le cimetière américain aux Franchises occupait une partie de la parcelle en jaune
© Cadastre SIG / IGN

L’architecte voyer de la ville est par conséquent chargé d’établir un plan des lieux, puis un « REPRÉSENTANT DE L’AUTORITÉ AMÉRICAINE S’ÉTANT TRANSPORTÉ SUR PLACE, A ADOPTÉ, COMME CONVENANT LE MIEUX, L’EMPLACEMENT SITUÉ À GAUCHE DE LA ROUTE NATIONALE N°19 BIS [...] ». Il est fort probable que le représentant de l’armée américaine mentionné soit un membre du « Burial Department » (Service des funérailles). Le conseil municipal valide cet emplacement situé « À UNE DISTANCE TRÈS ÉLOIGNÉE DE TOUT CENTRE D’HABITATIONS ».

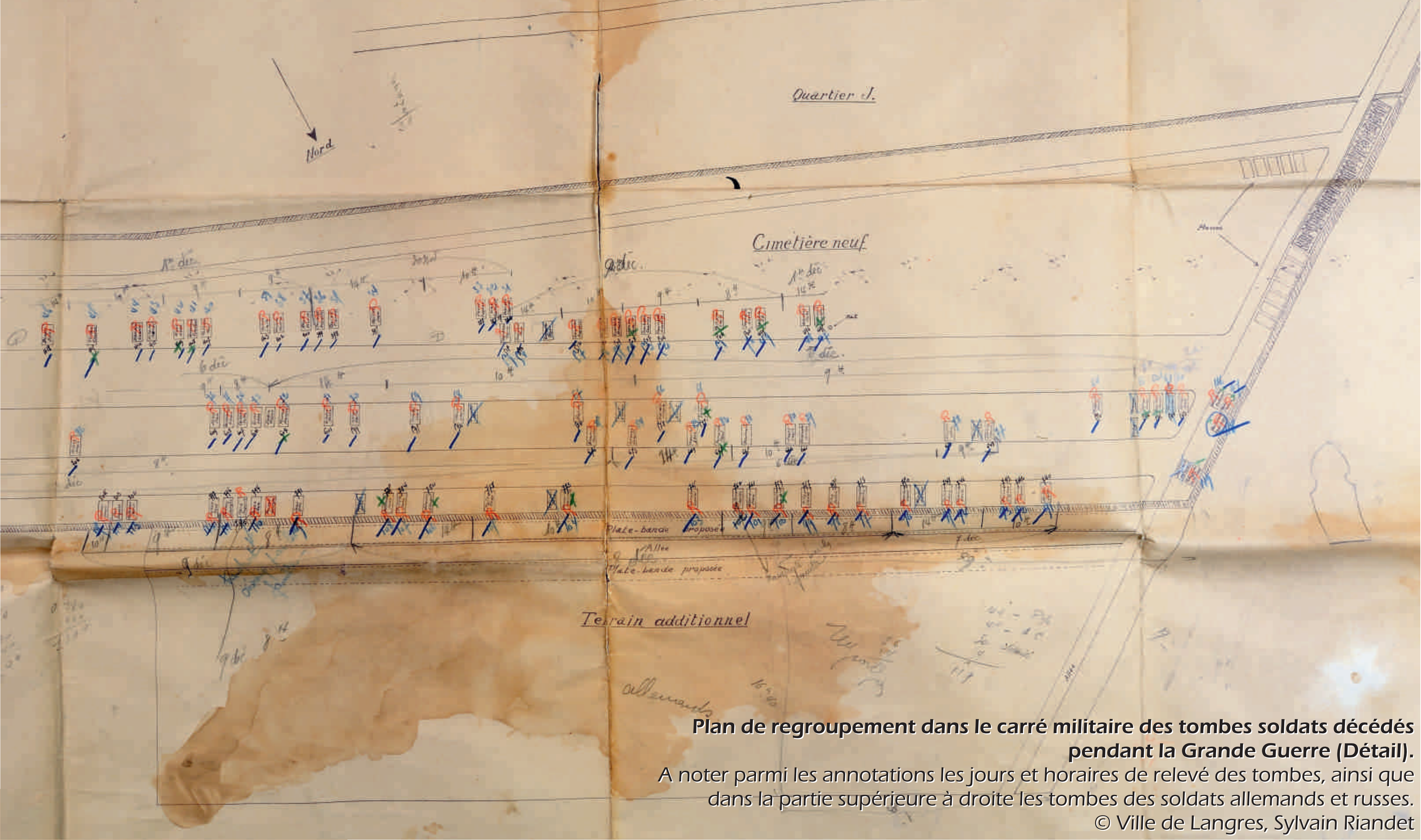
Situé au lieu dit « le champ Boya » (Didier DESNOUVEAUX, La Haute-Marne américaine, Club Mémoires 52 - 2014), le cimetière américain des Franchises occupait en partie une parcelle aujourd’hui située à proximité de la zone industrielle.

Contrairement à ce qui avait été envisagé initialement, l’armée américaine décide de rapatrier les corps de ses soldats à la fin du conflit. Une partie des corps sera toutefois déplacée dans les nécropoles de Thiaucourt et de Romagne-sous-Montfaucon. Ce rapatriement « PUT SE FAIRE MASSIVEMENT À PARTIR DU 15 SEPTEMBRE 1920 QUAND LE PRÉSIDENT DU CONSEIL EUT DONNÉ, AU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN, SON ACCORD D’EXHUMER DANS TOUTE LA ZONE DES ARMÉES » (D. DESNOUVEAUX, Ibid.). Dans les deux cimetières américains de Langres, 298 corps ont été rapatriés et 136 transférés à la nécropole de Thiaucourt en Meurthe-et-Moselle.



Le cimetière Américain aux Franchises
© National Archives USA

Laissez-vous conter en guerre



La constitution du carré militaire

On comptabilise 224 tombes de militaires français, alliés ou ennemis, décédés pendant la première guerre mondiale dans le cimetière de Langres en 1929 (187 français, 8 alliés et 29 ennemis). La Ville perçoit une indemnité du Ministère des Pensions pour l'entretien des sépultures. Ces tombes individuelles sont dispersées dans le cimetière, la plupart étant tout de même regroupées dans la partie du « Nouveau Cimetière » aménagée en 1915.

En 1931, le Ministère des Pensions, Service des Sépultures Militaires, est chargé de l'aménagement des cimetières nationaux et des tombes de militaire. Par courrier du Préfet, les communes sont informées que « DANS LA PLUPART DES CAS, LES TOMBES DE MILITAIRES SONT RÉPARTIES SUR TOUTE L'ÉTENDUE DU CIMETIÈRE COMMUNAL ET LEUR AMÉNAGEMENT ET LEUR ENTRETIEN SONT AINSI RENDUS TRÈS DIFFICILES. IL IMPORTE EN PREMIER LIEU DE RASSEMBLER TOUTES LES TOMBES EN UN CARRÉ HOMOGÈNE À L'AMÉNAGEMENT DUQUEL IL SERA ENSUITE PROCÉDÉ. » Le maire de Langres répond favorablement à cette sollicitation, la ville achète un terrain auprès des Hospices au moment de l'agrandissement du cimetière en 1935.

Un long travail de prise de contact avec les familles des soldats enterrés à Langres est alors engagé. Le choix leur est donné entre autoriser le déplacement du corps dans le carré militaire de Langres ou rapatrier le défunt dans le cimetière de leur commune. Une seule famille prit cette décision.

Après des travaux de préparation du terrain, les exhumations et les inhumations au carré militaire commencent le 28 novembre et se poursuivent jusqu'au 9 décembre 1938. Ce sont 118 corps qui rejoignent le carré militaire. Sur l'ensemble des familles invitées à assister aux opérations une dizaine fait le déplacement, beaucoup sont empêchés par la distance, la maladie, ou l'âge...

Le 26 décembre 1938, un compte-rendu des

opérations est envoyé par le Maire au Ministère des Pensions, Service de l'Etat Civil et des Sépultures Militaires. Il y indique que les travaux préparatoires ont commencé 15 jours avant le début des opérations. Les exhumations se sont déroulées « À RAISON DE 12 EXHUMATIONS PAR JOUR. LES FAMILLES ÉTAIENT CONVOQUÉES CHAQUE JOUR DANS UN ORDRE FIXÉ À L'AVANCE : 3 FAMILLES À 8 HEURES, 3 FAMILLES À 9 HEURES, 3 FAMILLES À 10H, 3 FAMILLES À 14 HEURES [...] LES OSSEMENTS ÉTAIENT AU FUR ET À MESURE RÉUNIS DANS UN SUIVRE PUIS PLACÉS DANS LE NOUVEAU CERCUEIL QUI FUT IMMÉDIATEMENT FERMÉ ET TRANSPORTÉ À SA PLACE DANS LE CARRÉ MILITAIRE. »

Le coût de l'opération s'élève à 9734,08 francs pris en charge par le Ministère des Pensions sur présentation des factures réglées par la Ville. En effet, si le Ministère fournissait les cercueils, les emblèmes et les plaques nominatives, l'ensemble des opérations restait à la charge des collectivités. Y compris le fleurissement des tombes pour lesquelles le Ministère préconisait des fleurs et des plantes vivaces. A Langres chaque tombe était recouverte d'un rosier.

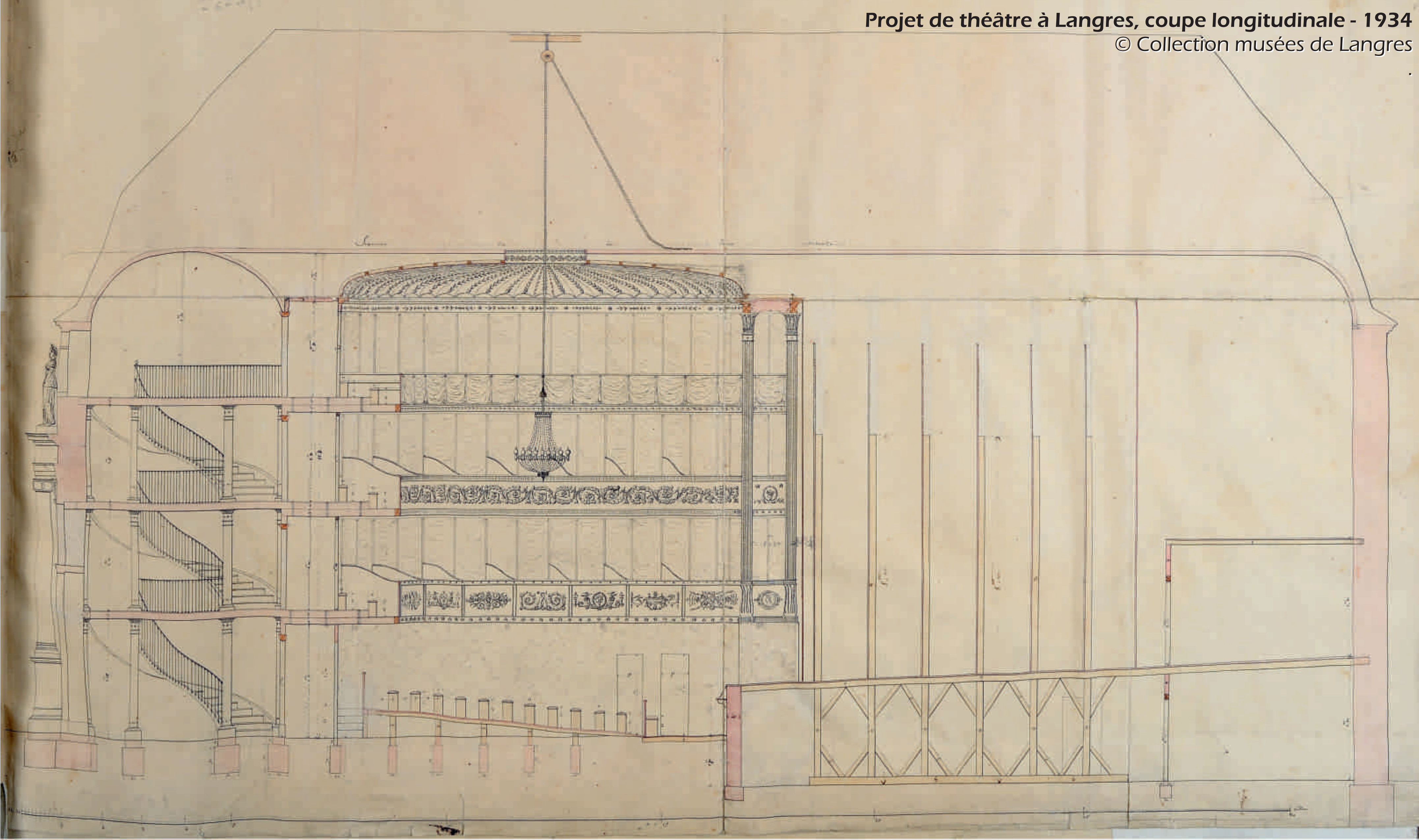
La constitution du carré militaire s'est accompagnée du transfert des corps de soldats étrangers morts pendant la première guerre mondiale et enterrés au cimetière de Langres. D'abord les corps de 27 prisonniers allemands qui sont transférés en octobre 1938 vers le cimetière allemand de Berru, situé à une dizaine de kilomètres de Reims.

Puis, en 1939, les corps de 12 soldats russes qui rejoignent Saint-Hilaire-le-Grand. Ce cimetière devient nécropole nationale dédiée aux soldats russes morts sur le sol français pendant la Grande Guerre.

Depuis 1968, à proximité du carré militaire, un ossuaire militaire accueille les restes des soldats dont les concessions ne sont plus entretenues. Recouvert en 1969 par un monument en marbre, il accueille les corps de 4 soldats « Mort pour la France » en 1914-1918.



Le carré militaire du cimetière de Langres
© Ville de Langres, Sylvain Riandet



L’incendie du théâtre de Langres

A Langres, l’année 1915 est marquée par un sinistre qui va impacter le paysage urbain et la vie culturelle pendant de longues années : l’incendie du théâtre.

Le 17 décembre 1833, le Conseil Municipal décide d’aménager une salle de spectacles dans l’ancienne église du séminaire. Peu de temps auparavant, la ville vend avantageusement ses remparts à l’armée et dispose par conséquent de ressources financières importantes. La création du théâtre est envisagée pour compenser un manque auprès de la population « TOUT À COUP PRIVÉE, PAR LA VENTE DE SES REMPARTS, ET D’AGRÈMENTS ET D’AVANTAGES, QUI DEPUIS DE LONGUES ANNÉES LUI ÉTAIENT BIEN CHERS. »

Le bâtiment avait été acheté après la Révolution dans l’optique d’en faire une salle de spectacle. Faute de budget il était utilisé depuis comme entrepôt. Le 19 décembre 1833, le conseil décide de consacrer 30 000 francs à l’exécution des travaux nécessaires. La réalisation des plans est confiée aux architectes Santa et Sylvestre. Après de multiples tergiversations, liées principalement au coût du projet, les plans sont retravaillés à plusieurs reprises pour faire entrer les travaux dans l’enveloppe budgétaire.

L’aménagement commence en 1836 et s’achève en 1838 avec l’installation du calorifère. Le projet initial de façade ne conserve de l’ancienne que les colonnes et leur entablement ainsi que le portail et les niches de chaque côté. Le fronton supérieur, qui doit être remplacé par quatre statues et une fenêtre, est finalement rétréci et sculpté d’objets en lien avec la nouvelle destination du lieu.

A l’intérieur, le décor est confié à l’artiste vénitien Napoléon Sachetti et s’inscrit complètement dans la mouvance du style Restauration : le plafond présente des « ORNEMENTS EMPRUNTÉS À HERCULANUM, DES BAS-RELIEFS SUR FOND BLEU CIEL AVEC DES GRIFFONS, DES ATTRIBUTS ROMAINS, DES PILASTRES EN OR... SORTANT DE FESTONS ET DE GUIRLANDES. » (Le théâtre de Langres et son passé historique, 1838-1850 – F. Boissard) Les loges présentaient également des décors de griffons soutenant des médaillons contenant principalement les profils de grands dramaturges.

C’est dans ce théâtre au décor majestueux que se déroule le 16 août 1915 une répétition ouverte au public. Elle est donnée par des artistes militaires devant les officiers et leurs familles qui assistent au drame patriotique « Son fils » et à la comédie « le Bon Docteur ». Enchantés de leur soirée, ils quittent les lieux vers minuit et demi. Peu de temps après, l’alerte est donnée par un habitant du voisinage qui assiste au départ du sinistre depuis chez lui. Bientôt le tocsin résonne dans toute la ville et les secours arrivent sur place.

Hélas, les mesures prises par la municipalité afin de limiter le gaspillage d’eau, en cet été 1915 particulièrement chaud, retardent leur intervention. Lorsque l’eau arrive enfin, il est déjà trop tard pour sauver le bâtiment. Les secours se concentrent alors sur les maisons voisines pour éviter la propagation de l’incendie. Un service d’ordre composé de soldats, d’agents de police et de gendarmes encadre le lieu du sinistre.



Projet de théâtre à Langres, façade.
© Collection musées de Langres

Cette élévation montre à gauche la façade de l'ancienne chapelle des Oratoriens, construite à partir de 1676.

Les architectes conservent la partie basse et projettent de remplacer le fronton par quatre statues dans l'axe des colonnes.

Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre



Le théâtre de Langres après la rénovation de 2000
© Sylvain Riandet

Le Spectateur du 22 août dans un article détaillé donne un aperçu de la catastrophe : « VERS UNE HEURE ET DEMI ON ENTENDIT UN FRACAS TERRIBLE, C’ÉTAIT LE TOIT DU THÉÂTRE ET LE LUSTRE QUI S’ÉCROULAIENT EN PROJETANT DANS LE CIEL DES MILLIONS D’ÉTINCELLES. LE SPECTACLE ÉTAIT MAGNIFIQUE DANS SON HORREUR. LA VILLE ÉTAIT PRESQUE ENTIÈREMENT ILLUMINÉE PAR LE REFLET DES FLAMMES ET DANS L’AIR FLOTTAIT UNE ESPÈCE DE BUÉE LUMINEUSE QUI FORMAIT UNE AURÉOLE ET DEVAIT S’APERCEVOIR À UNE GRANDE DISTANCE. »

Devant l’ampleur de l’incendie, il faut déménager le voisinage. Ainsi « PETITS CHASSEURS, FANTASSINS PROCÉDÈRENT AU SAUVETAGE DES MOBILIERS, ET LE SPECTACLE ÉTAIT LAMENTABLE DE CES DÉMÉNAGEMENTS FAITS À LA HÂTE DANS LA NUIT. » (En Avant, 22 août 1915). Les meubles sont entreposés sur le trottoir, il faut sortir les voitures d’une carrosserie voisine touchée par les flammes ainsi que les bidons d’essence et de pétrole du hangar de l’épicerie « La Ménagère ». Certaines personnes malintentionnées en profitent pour se servir dans les objets déposés à même la rue. A 4 heures du matin enfin, l’incendie est maîtrisé, il ne reste que les murs du théâtre.

La Municipalité prend l’attache d’un expert, M. Dumont demeurant à Troyes, et passe un marché avec M. Bonnotte, entrepreneur à Langres, pour dégager le site. Les assurances contractées par la Ville remboursent 145 771,47 frs et, dans l’urgence, une clôture est réalisée autour du théâtre en ruine pour éviter les incidents.

Rien ne sera entrepris avant la fin de la guerre, c’est en 1922 que la reconstruction du théâtre est envisagée. L’architecte Méot propose un devis à hauteur de 210 000 frs. Cependant, il ne reste que 44 000 frs sur la somme remboursée par les assurances. La Ville croule sous les dépenses et il lui faut également se préoccuper de la crémaillère. Le 28 octobre 1922, le Conseil Municipal décide toutefois de reconstruire partiellement le théâtre, à savoir de protéger les murs et de réaliser des travaux de charpente et de toiture pour la somme de 108 000 frs.



Intérieur du théâtre de Langres en 1996.
© Chantal Andriot

C’est chose faite à la fin de l’année 1923, la réception des travaux se faisant dans une séance du conseil en date du 14 avril 1924. Au mois d’août, une deuxième phase de travaux est engagée pour « FERMER LES OUVERTURES, CONSTRUIRE UN PLAFOND, UNE SCÈNE, ET ÉTABLIR UN SOL POUR PERMETTRE L’UTILISATION DE LA SALLE. » ces aménagements s’achèvent en 1926 : la réception du dallage est effective le 16 janvier, celle des travaux de menuiserie et de serrurerie au mois de novembre.

Cependant, les Langrois doivent encore faire preuve de patience... La délibération du 25 février 1931 stipule que le théâtre « A SERVI DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES À ABRITER PLUSIEURS SINISTRÉS DE SORTE QUE JUSQU’À MAINTENANT NOUS [le Conseil Municipal] N’AVONS PU RÉALISER NOTRE PROJET. » De plus les travaux réalisés ne semblent pas satisfaisants notamment l’ « ESCALIER DE DÉGAGEMENT TOUT À FAIT INSUFFISANT POUR UN THÉÂTRE » ET LA « CHARPENTE DE LA SCÈNE, EN BOIS AU LIEU D’ÊTRE PRÉVUE EN CIMENT ARMÉ. »



Balcon dans le théâtre de Langres en 1996.
© Chantal Andriot

Un concours d’architecte est par conséquent lancé pour achever les aménagements intérieurs. Un seul projet est proposé, celui de M. Mongin architecte pour la somme de 214 000 frs. La Ville n’ayant pas les finances nécessaires pour engager une telle dépense, le projet est revu à la baisse. Une première phase doit permettre une utilisation rudimentaire de la salle (500 places pour des conférences, concerts et spectacles avec une mise en scène basique). La construction d’un balcon en béton armé est engagée.

Le 11 juillet 1934, le Conseil Municipal autorise le lancement de la deuxième phase d’aménagements intérieurs. Elle prévoit, en plus de la décoration définitive de la salle, l’installation du chauffage central. Le 27 juillet 1935, une annexe est construite pour y abriter les décors entreposés jusqu’alors dans l’ancienne caserne Carteret-Trécourt. Le 13 décembre, le règlement est révisé, et le 28 février 1936 les premières demandes de location sont prises en compte.

En 2000, le théâtre est entièrement rénové et peut accueillir désormais 250 spectateurs.

Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre